

Grades Judo Traditionnel et Jujitsu Sportif

Objet :

Mise en place d'un Bureau des Grades (Judo et Jujitsu) ;
Mise en place d'une Ceinture Noire de Judo Traditionnel ;
Mise en place d'une Ceinture Noire de Jujitsu Sportif ;
Mise en place d'une Liste des Ceintures Noires et Titres délivrés.

Règlementation sur l'attribution des grades :

Dans le cadre de nos grades, nous utiliserons le terme « Degré » et il conviendra de préciser en toutes lettres « Degré MFS ».

Conditions d'attribution des grades :

L'attribution d'un grade ne peut être faite qu'après validation du dossier de candidature par le Bureau des Grades (Judo et Jujitsu).

La remise d'un diplôme de grade MFS par la CSDGE MFS viendra authentifier l'attribution de ce grade.

La validation d'un grade ne dépend pas seulement d'un niveau technique, de l'investissement ou bien de l'ancienneté du candidat, mais également de son état d'esprit.

Ces critères restent à la seule appréciation du Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu).

Des délais de présentation entre chaque grade sont imposés, cependant des bonifications sont possibles.

Des systèmes d'équivalence sont possibles.

Le candidat doit obligatoirement être affilié à la MFS quel que soit le Pays.

Le dossier de candidature :

Que le candidat présente son grade lors d'un examen ou bien dans le cadre d'une demande d'équivalence ou de promotion à titre exceptionnelle ; dans tous les cas le candidat devra envoyer en amont un dossier de candidature au Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu).

Ce dossier sera ensuite transmis au jury d'examen puis remontera au Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) pour validation.

Une fois validé par le Bureau des Grades (Judo et Jujitsu), le dossier sera transmis à la CSDGE MFS pour édition du diplôme.

Il va être possible de présenter un grade lors d'un examen de deux manières :

- ✓ Examen en Région par pays jusqu'au 4^e Degré MFS inclus, dont la fréquence des passages sera définie par le Bureau Régional par pays des Grades MFS (Judo et Jujitsu) si il existe ;
- ✓ Examen National par pays pour le 5^e Degré MFS. Un passage de grade par an défini par le Bureau National par pays des Grades MFS (Judo et Jujitsu) ou lors d'un événement national organisé par la Division Nationale Judo/Jujitsu (type Championnat Fédéral ou autre animation nationale).

A noter, que les jurys d'examen qu'ils soient régionaux ou nationaux ne valident pas l'obtention d'un grade. Ils valident simplement l'obtention du ou des modules présentés, mais c'est bien le Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) qui après réception du dossier validera ou non le grade.

Au-delà du 6^e Degré MFS, les hauts gradés sont automatiquement promouvables. Cependant, la promotion ne se fait pas de manière systématique et les candidats doivent en faire la demande (ou quelqu'un peut les proposer) au travers le formulaire de candidature. Deux commissions par an pour statuer sur les dossiers (juin et décembre).

Vous pourrez retrouver plus bas, les modalités d'obtention des différents grades MFS en Judo Traditionnel et en Jujitsu Sportif.

Le diplôme de grade :

Après validation du dossier, un diplôme mentionnant le grade ainsi que la discipline dans laquelle celui-ci a été obtenu sera remis gratuitement au nouveau promu.

La date mentionnée sur le diplôme servira de référence pour le délai d'attente du grade suivant. La date officiellement retenue sera celle du dernier examen permettant l'accès au grade, ou à défaut la date de décision du Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu).

Modalités : Voir si la présentation de la candidature est payante.

Voir dans le cas d'un changement de ceinture, si la Commission remet la ceinture lors d'une cérémonie organisée (lors du championnat Fédéral de la discipline ou d'une animation).

Voir si la ceinture est vendue ou offerte. Au bon vouloir du pays organisateur.

Les différents types d'examens :

- ✓ Filière MJD : Mise à Jour d'un Diplôme/Grade Fédéral (actualisation d'un diplôme/grade ancien ou obtenu dans une Fédération disparue).
- ✓ Filière EDF : Equivalence d'un Diplôme/Grade Fédéral (reconnaissance d'un diplôme/grade d'une autre Fédération, obtenu dans la spécialité ou dans une spécialité connexe).
- ✓ Filière RET : Validation des Acquis de l'Expérience par Reconnaissance des Expériences Techniques en lien avec les résultats en compétition.
- ✓ Filière ATE : Validation des Acquis de l'Expérience par Accession à Titre Exceptionnel.
- ✓ Filière ETC : Examen Technique Classique.
- ✓ Filière ETA : Examen Technique Adapté pour les vétérans de 35 ans et plus, ou pour les personnes en situation de handicap (ETH).

Les bonifications :

Les bonifications permettent de réduire le temps d'attente avec le grade supérieur.

En revanche, elles ne s'appliquent pas sur les âges planchés.

Pas de bonifications pour l'accès au 1^{er} ou au 2^e Degré MFS.

Les bonifications ne sont pas cumulables.

Les bonifications sont plafonnées à 1 an et 6 mois.

Les bonifications ne peuvent être utilisées qu'une seule fois dans une carrière.

Bonifications en temps de pratique :

- ✓ Catégorie A : 1 an et 6 mois ;
- ✓ Catégorie B : 1 an ;
- ✓ Catégorie C : 6 mois.

Vous pourrez retrouver le détail des bonifications dans le Tableau des bonifications en temps de pratique.

Les équivalences :

Si, nous prenons l'exemple du Judo, une personne titulaire d'un (**Brevet d'Etat 1^{er} degré ou diplôme équivalent international**) est préparée à enseigner jusqu'au 4^e Dan inclus. Lors de l'examen final du **Brevet d'Etat**, le candidat présente devant un jury de niveau régional voire national l'intégralité des contenus (techniques et katas) jusqu'au 4^e Dan inclus. Il semble donc normal qu'un candidat titulaire d'un **Brevet d'Etat 1^{er} degré** puisse obtenir directement par équivalence un 4^e Degré MFS dans sa discipline (sous réserve de l'âge planché).

Toute personne pouvant justifier d'un grade obtenu dans la même discipline mais dans une Fédération autre peut demander l'équivalence dans le même grade MFS en déposant son dossier de candidature au Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu).

Cas particulier pour les Fédérations étrangères où le dossier sera étudié au cas par cas.

Attention, seuls les grades obtenus auprès d'une Fédération seront pris en compte, les « Ceintures Noires de club » ne seront pas étudiées.

Au même titre que les grades obtenus dans d'autres Fédérations, tout module d'examen obtenu dans une Fédération (appelé Unité de Valeur dans les autres Fédérations) peut voir son équivalent validé dans le grade MFS postulé, s'il s'agit du même grade.

L'attribution d'un grade à titre exceptionnel :

Tout d'abord, l'attribution d'un grade à titre exceptionnel n'empêche pas l'accès ultérieur au grade supérieur.

Le grade d'après peut également être attribué à titre exceptionnel si cela est justifié.

Un grade peut être donné à quelqu'un à titre exceptionnel par rapport à son expérience et son investissement dans sa discipline, sur simple examen de son dossier de candidature par le Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) sans présenter l'examen. Que cela soit pour raison médicale ou non.

Il s'agit donc d'une promotion à titre honorifique au mérite. Les critères sont à l'appréciation du Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) sans que celui-ci n'ait à se justifier de l'accord ou du refus. La décision sera donc exclusivement basée sur le CV sportif détaillé du dossier de candidature.

Toute personne qui satisfait aux exigences réglementaires peut donc présenter un dossier de candidature.

Quelques exemples à prendre en compte : le nombre d'années de Ceinture Noire, le nombre d'années dans le grade précédant, le nombre d'années à la MFS, les fonctions occupées en carrière, le palmarès, les diplômes sportifs, l'expérience, le nombre de Ceintures Noires formées, l'investissement personnel, ...

Le Bureau des Grades National MFS par pays (Judo et Jujitsu) :

Ce Bureau est composé de membres de la Division Judo/Jujitsu qui doivent être obligatoirement Ceinture Noire, et d'un grade supérieur à la demande de grade, ce qui semble être indispensable pour pouvoir attribuer une Ceinture Noire. Cependant, les autres membres de la Division Judo/Jujitsu peuvent tout de même donner un avis consultatif.

Le Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) ne pourra excéder 10 personnes. En revanche, il est donné possibilité à la commission de faire appel à titre consultatif à des spécialistes de la discipline si besoin.

Tout nouveau membre de la Division Judo/Jujitsu peut intégrer le Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) s'il est Ceinture Noire et s'il reste des places à pourvoir.

Chaque membre (non consultatif) représente 1 voie et l'attribution d'un grade ou la validation d'une décision se fait à la majorité du nombre de voies des présents (les absents peuvent donner procuration). Dans le cas d'une égalité, le Responsable du Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) tranchera, ou à défaut le plus gradé des présents.

Le rôle de cette commission n'est pas seulement de délivrer des grades. Il est aussi d'étudier les cas particuliers (demande d'équivalence ou de promotion à titre exceptionnelle), le respect de la cohérence dans les grades, ainsi que d'adapter le cas échéant la réglementation des grades.

Les membres du Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) peuvent s'ils le souhaitent intégrer/créer un Bureau Régional/National des Grades MFS (Judo et Jujitsu) avec accord de l'ensemble du Bureau après étude en commission.

La Bureau pourra statuer à réception de chaque dossier complet (du 1^{er} au 5^e Degré inclus) et deux fois par an sur les dossiers des hauts-grades (juin et décembre). Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Commission au moins un mois avant la dite commission afin de pouvoir être intégrée à l'ordre du Jour.

La mise en place d'un Bureau Régional des Grades MFS (Judo et Jujitsu) :

Comme précisé dans le chapitre précédant, un membre du Bureau National par pays des Grades MFS (Judo et Jujitsu) peut instaurer la mise en place d'un Bureau Régional des Grades MFS (Judo et Jujitsu).

La mise en place d'un Bureau Régional des Grades MFS (Judo et Jujitsu) ainsi que sa composition doit impérativement être validée par le Bureau National des Grades MFS (Judo et Jujitsu).

Cette commission inclue obligatoirement le membre du Bureau National des Grades MFS (Judo et Jujitsu) à l'initiative ou à défaut son délégué sur la dite Région.

Le responsable de ce Bureau Régional pourra s'entourer de toute personne qu'il jugera utile au bon fonctionnement de ce Bureau.

Cas particulier d'impossibilité d'organisation d'un passage de grade :

Dans le cas où il n'existe pas sur le secteur, de Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu), ou encore le cas d'un contexte sanitaire tel que celui que nous vivons actuellement et ne permettant pas l'organisation d'un passage de grade, il est possible au candidat de présenter son examen en adressant au Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) une vidéo de sa prestation technique et/ou de son Kata.

Dans le cas, d'un candidat pouvant justifier ne pouvoir se déplacer à un examen international, national ou régional, il pourra également après accord du Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) lui être proposé la possibilité de la vidéo.

Dans le cas, d'un passage de grade par vidéo, les critères d'évaluation restent les mêmes et la présentation devra être jugée par un jury de trois personnes, comme c'est le cas pour un passage physique.

Composition d'un jury d'examen :

Le jury d'examen, qu'il soit régional ou national ou international, doit être composé de 3 personnes.

Il est possible d'avoir plusieurs jurys.

Tous les membres du jury doivent être titulaires d'un **Brevet d'Etat ou équivalence internationale** ou de tout autre diplôme lui autorisant la délivrance de grades.

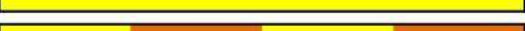
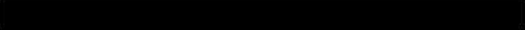
Tous les membres du jury doivent être licenciés à la MFS.

Les critères d'admission en tant que membre de jury seront à durcir dès lors que nous aurons assez de monde.

La décision du jury se fait à la majorité du nombre de voies.

Le jury rend une tendance au Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) quant à la prestation observée, mais c'est le Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu) qui sur les observations du Bureau Régional/National/international des Grades MFS (Judo et Jujitsu) attribuera ou non le grade présenté (après avoir bien entendu vérifié que tous les critères d'obtention du grade et autres modules d'examens sont respectés).

Les grades en Judo Traditionnel MFS et Jujitsu Sportif MFS :

Intitulé de la ceinture	Représentation de la ceinture	Age Minimum	Nom du grade
Blanche		3 ans	Débutant
Blanche 1 liseret		4 ans	Baby Judo 1
Blanche 2 liserets		5 ans	Baby Judo 2
Blanche et Jaune		6 ans	
Jaune		7 ans	5e Kyu
Jaune et Orange		8 ans	
Orange		9 ans	4e Kyu
Orange et Verte		10 ans	
Verte		11 ans	3e Kyu
Bleue		12 ans	2e Kyu
Marron		13 ans	1er Kyu
Noire 1er Degré		15 ans	Shodan
Noire 2e Degré		17 ans	Nidan
Noire 3e Degré		21 ans	Sandan
Noire 4e Degré		25 ans	Yondan
Noire 5e Degré		30 ans	Godan
Noire 6e Degré		35 ans	Rokudan
Noire 7e Degré		40 ans	Shichidan
Noire 8e Degré		50 ans	Hachidan
Noire 9e Degré		60 ans	Kudan
Noire 10e Degré		70 ans	Judan

Il n'est pas proposé la possibilité de passer un grade dit « Expression Technique ». Seul le dossier médical peut dispenser de la partie compétition.

Les candidats de plus de 35 ans, peuvent bénéficier d'un examen aménagé.

Pour le module Kata, les candidats de plus de 35 ans ne seront interrogés dans le rôle de Uke que sur une seule série.

Les candidats de plus de 45 ans ne seront interrogés que dans le rôle de Tori.

Pour le module compétition, les candidats de plus de 45 ans en seront dispensés.

Pour tous les candidats, aussi bien dans le rôle de Tori, que dans le rôle de Uke, dans le module d'examen Kata, comme dans le module d'examen Technique, ces exercices doivent refléter le degré de connaissance et la maîtrise des exécutants.

A partir du 4^e Degré inclus, les candidats ne seront évalués que dans le rôle de Tori pour le module Kata, et ce peu importe l'âge du candidat (sauf dans le cas du Katame-No-Kata où le candidat sera interrogé sur tout ou partie dans le rôle de Uke).

Les critères de jugement :

Le jury doit évaluer (en tenant compte de l'âge et du niveau de pratique des candidats) :

- ✓ L'attitude des candidats ;
- ✓ Le respect du protocole ;
- ✓ Le respect de la chronologie des mouvements (pour le Kata) ;
- ✓ L'exécution des techniques (déséquilibre, placement, projection) ;
- ✓ La sincérité des mouvements dans l'attaque comme dans la défense ;
- ✓ Le rythme d'exécution ;
- ✓ La connaissance des termes techniques.

Pour ce qui est des prestations libres, le jury devra garder à l'esprit que le niveau de la présentation devra refléter le grade présenté.

Le décompte des points en combat :

- ✓ Les pénalités sont annoncées mais n'accordent pas de points ;
- ✓ Ippon = 10 points ;
- ✓ Waza-Ari-Awasete Ippon = 10 points ;
- ✓ Waza-Ari = 7 points ;
- ✓ Ippon ou Waza-Ari sur moins gradé (mais au moins 1^{er} Kyu) = 5 points ;
- ✓ Victoire sur un score autre que Ippon ou Waza-Ari = 2 points ;
- ✓ Hikiwake = 1 point ;
- ✓ Les valeurs marquées ne comptent que si le combat est gagnant ;
- ✓ Les points signés dans vos carnets de grades d'autres Fédérations sont comptabilisés également.

Le test ne s'arrête que si les 100 points sont atteints en plusieurs fois, ou 5 victoires consécutives sur un seul et même évènement.

Nous prenons en compte les évènements des autres Fédérations pour lesquels la relation grade-championnat s'applique.

Les Ceintures de couleurs :

Pour ce qui est des passages de grades pour les Ceintures de couleurs en Judo Traditionnel et en Jujitsu Sportif, celles-ci ont lieu au sein même du club et sont laissées à l'appréciation du professeur. Il n'existe donc pas de programme imposé, cependant la Division Nationale Judo/Jujitsu peut vous proposer les acquis souhaités pour chaque niveau.

La Ceinture Noire MFS de la division Judo Traditionnel / Jujitsu Sportif :

La Ceinture Noire MFS, pour la division Judo Traditionnel / Jujitsu Sportif, sera composée de deux parties qui sont le tronc commun (3 modules) et le spécifique (1 module).

Le tronc commun se décomposera de la façon suivante :

- ✓ **Le module n°1** : l'investissement du candidat ;
- ✓ **Le module n°2** : le kata ;
- ✓ **Le module n°3** : la compétition.

Le spécifique (module n°4) :

- ✓ L'option Judo Traditionnel ;
- ✓ L'option Jujitsu Sportif.

Une fois le tronc commun validé, le candidat pourra choisir de présenter au choix :

- ✓ L'option Judo Traditionnel ;
- ✓ L'option Jujitsu Sportif ;
- ✓ Les deux options.

S'il choisit de présenter les deux options (et pas forcément le même jour), le candidat pourra ainsi valider son grade dans les deux disciplines.

La Ceinture Noire 1^{er} Degré MFS option Judo Traditionnel ou option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 15 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 1^{er} Kyu en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins un an dès la présentation du 1^{er} module (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS pour la saison en cours ;
- ✓ Etre en possession, pour tous les examens, d'un certificat médical daté de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique Judo-Jujitsu y compris en compétition ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade/passeport MFS, signé par l'enseignant diplômé d'Etat.

Module n°1 : officier régulièrement en tant que bénévole pour aider votre club, votre Comité, votre Ligue, ou encore votre Fédération à l'organisation de manifestations/animations sportives ou simplement au fonctionnement du club ;

Module n°2 : effectuer au choix, le Nage-No-Kata complet OU le Goshin Jitsu complet, dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke ;

Module n°3 : marquer 100 pts en compétition ou 5 victoires consécutives sur un seul et même évènement (Championnat MFS ou toute autre compétition dont la relation grade-championnat est effective, peu importe la Fédération) ;

Module n°4 :

Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre des deux options, le jury devra s'assurer que le candidat maîtrise le langage de l'activité. Le jury pourra également s'assurer que le candidat connaît l'historique de la discipline présentée.

Option Judo : 4 techniques debout choisies par le jury (d'abord en Uchi-Komi sur place, puis projection en déplacement), 1 retournement au choix, 3 techniques au sol choisies par le jury (1 Osae-Komi, 1 Kansetsu-Waza, 1 Shime-Waza).

Option Jujitsu : 6 techniques choisies par le jury (2 techniques de frappe, 2 Kansetsu-Waza, 2 Shime-Waza) et 2 défenses libres sur attaque imposées par le jury (frappe ou saisie).

La Ceinture Noire 2^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 17 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 1^{er} Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins deux ans pour l'homologation du grade (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS pour la saison en cours ;
- ✓ Etre en possession, pour tous les examens, d'un certificat médical daté de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique Judo-Jujitsu y compris en compétition ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade/passeport MFS, signé par un membre du Bureau Régional minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat.

Module n°1 : officier en tant que Commissaire Sportif sur une manifestation MFS ou bien avoir validé cette valeur dans une autre Fédération ou bien détenir un titre de Commissaire Sportif (peu importe la Fédération) ;

Module n°2 : effectuer le Kata n'ayant pas été choisi pour l'examen du 1^{er} Degré, entre le Nage-No-Kata complet OU le Goshin Jitsu complet, dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke ;

Module n°3 : marquer 100 pts en compétition ou 5 victoires consécutives sur un seul et même évènement (Championnat MFS ou toute autre compétition dont la relation grade-championnat est effective, peu importe la Fédération) ;

Module n°4 :

Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre des deux options, le jury devra s'assurer que le candidat maîtrise le langage de l'activité. Le jury pourra également s'assurer que le candidat connaît l'historique de la discipline présentée.

Option Judo : démonstration et mise en application d'une technique debout et d'une technique au sol (3 à 5 minutes).

Le candidat doit présenter au jury une technique debout de son choix qu'il développera (Uchi-Komi, Kakari-Geiko, Nage-Komi, Yaku Soku Geiko). Le candidat devra également présenter et développer une technique au sol de son choix (retournement, Osae-Komi, Kansetsu-Waza, Shime-Waza).

Option Jujitsu : Démontrer 15 défenses libres en réponse à 15 attaques libres sans armes (5 attaques sur saisies, 5 attaques sur coups de poing, 5 attaques sur coups de pied).

La Ceinture Noire 3^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 21 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 2^e Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins trois ans pour l'homologation du grade (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS pour la saison en cours ;
- ✓ Etre en possession, pour tous les examens, d'un certificat médical daté de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique Judo-Jujitsu y compris en compétition ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade MFS, signé par un membre du Bureau Régional minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat.

Module n°1 : officier en tant qu'arbitre sur une manifestation MFS ou bien avoir validé cette valeur dans une autre Fédération ou bien détenir un titre d'arbitre départemental (peu importe la Fédération) ;

Module n°2 : effectuer au choix, le Katame-No-Kata complet dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke OU le Kime-No-Kata complet, dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke ;

Module n°3 : marquer 100 pts en compétition ou 5 victoires consécutives sur un seul et même évènement (Championnat MFS ou toute autre compétition dont la relation grade-championnat est effective, peu importe la Fédération) ;

Module n°4 :

Option Judo : démonstration et mise en application d'une technique debout et d'une technique au sol (5 à 8 minutes).

Le candidat doit présenter au jury une technique debout de son choix qu'il développera (Uchi-Komi, Kakari-Geiko, Nage-Komi, Yaku Soku Geiko). Le candidat devra également présenter et développer une technique au sol de son choix (retournement, Osae-Komi, Kansetsu-Waza, Shime-Waza).

Option Jujitsu : Démontrer 20 défenses libres en réponse à 20 attaques libres (5 attaques sur saisies, 5 attaques sur coups de poing, 5 attaques sur coups de pied, 5 attaques armées).

La Ceinture Noire 4^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 25 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 3^e Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins quatre ans pour l'homologation du grade (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS pour la saison en cours ;
- ✓ Etre en possession, pour tous les examens, d'un certificat médical daté de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique Judo-Jujitsu y compris en compétition ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade MFS, signé par un membre du Bureau Régional minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat.

Module n°1 : encadrement d'un stage MFS minimum de niveau régional dans la discipline présentée ;

Module n°2 : effectuer le Gonosen-No-Kata complet ET effectuer le Kata n'ayant pas été choisi pour l'examen du 3^e Degré, entre le Katame-No-Kata complet dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke OU le Kime-No-Kata complet, dans le rôle de Tori uniquement ;

Module n°3 : aucun ;

Module n°4 :

Option Judo : prestation libre Judo de 5 à 10 minutes.

Option Jujitsu : prestation libre Jujitsu de 5 à 10 minutes.

La Ceinture Noire 5^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 30 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 4^e Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins cinq ans pour l'homologation du grade (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS pour la saison en cours ;
- ✓ Etre en possession, pour tous les examens, d'un certificat médical daté de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique Judo-Jujitsu y compris en compétition ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade MFS, signé par un membre du Bureau Régional minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat.

Module n°1 : encadrement d'un stage MFS de niveau national dans la discipline présentée ;

Module n°2 : effectuer le Juno-Kata complet dans le rôle de Tori ;

Module n°3 : aucun ;

Module n°4 :

Option Judo : prestation libre Judo de 8 à 10 minutes.

Option Jujitsu : prestation libre Jujitsu de 8 à 10 minutes.

La Ceinture Noire 6^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 35 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 5^e Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins cinq ans à la présentation de la candidature (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS pour la saison en cours ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade/passeport MFS, signé par un membre du Bureau National minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat.

Module n°1 : investissement fédéral pour l'activité à la MFS, ou présentation d'un projet fédéral ;

Module n°2 : aucun ;

Module n°3 : aucun ;

Module n°4 :

Option Judo : Rédaction d'un mémoire dans la discipline présentée.

Option Jujitsu : Rédaction d'un mémoire dans la discipline présentée.

La Ceinture Noire 7^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 40 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 6^e Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins cinq ans à la présentation de la candidature (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS depuis au moins 10 ans sans discontinuer ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade/passeport MFS, signé par un membre du Bureau National minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat.

Pas de Module : Nomination de droit sur demande, cependant ce critère dépendra de l'investissement pour l'activité à la MFS, ou sur présentation d'un projet fédéral.

Option Judo : Investissement ou projet fédéral dans la discipline présentée ;

Option Jujitsu : Investissement ou projet fédéral dans la discipline présentée.

La Ceinture Noire 8^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 50 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 7^e Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins dix ans à la présentation de la candidature (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS depuis au moins 15 ans sans discontinuer ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade/passeport MFS, signé par un membre du Bureau National minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat ou équivalent.

Pas de Module : Nomination de droit sur demande, cependant ce critère dépendra de l'investissement pour l'activité à la MFS, ou sur présentation d'un projet fédéral.

Option Judo : Investissement ou projet fédéral dans la discipline présentée ;

Option Jujitsu : Investissement ou projet fédéral dans la discipline présentée.

La Ceinture Noire 9^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 60 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 8^e Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins dix ans à la présentation de la candidature (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS depuis au moins 20 ans sans discontinuer ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade/passeport MFS, signé par un membre du Bureau National minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat ou équivalent.

Pas de Module : Nomination de droit sur demande, cependant ce critère dépendra de l'investissement pour l'activité à la MFS, ou sur présentation d'un projet fédéral.

Option Judo : Investissement ou projet fédéral dans la discipline présentée ;

Option Jujitsu : Investissement ou projet fédéral dans la discipline présentée.

La Ceinture Noire 10^e Degré MFS option Judo Traditionnel OU option Jujitsu Sportif :

- ✓ Etre âgé d'au moins 70 ans révolus pour l'homologation du grade ;
- ✓ Etre titulaire du 9^e Degré MFS en Judo Traditionnel OU en Jujitsu Sportif depuis au moins dix ans à la présentation de la candidature (peu importe la Fédération) ;
- ✓ Etre licencié à la MFS depuis au moins 25 ans sans discontinuer ;
- ✓ Etre en possession du carnet de grade/passeport MFS, signé par un membre du Bureau National minimum des Grades MFS (Judo et Jujitsu) et par l'enseignant diplômé d'Etat ou équivalent.

Pas de Module : Nomination de droit sur demande, cependant ce critère dépendra de l'investissement pour l'activité à la MFS, ou sur présentation d'un projet fédéral.

Option Judo : Investissement ou projet fédéral dans la discipline présentée ;

Option Jujitsu : Investissement ou projet fédéral dans la discipline présentée.

Les Titres :

Comme cela se fait au Japon, à certain échelon de la hiérarchie vont correspondre des Titres.

Ainsi, il va être donné la possibilité à chaque candidat de réclamer son titre au Bureau des Grades MFS (Judo et Jujitsu).

Ce Titre qui lui sera attribué sera également authentifié par un diplôme MFS pour les cas suivants :

- ✓ **RENSHI-HO** : S'obtient à l'obtention du 4^e Degré MFS. Ce Titre qualifie la maîtrise avancée d'un disciple de l'école ;
- ✓ **RENSHI** : S'obtient à l'obtention du 5^e Degré MFS. Ce Titre qualifie la qualité de l'enseignement technique. Excellente compréhension et compétence remarquable dans le domaine des Arts Martiaux ;
- ✓ **KYOSHI** : S'obtient à l'obtention du 6^e Dan MFS ET du titre de RENSHI. Connaissances approfondies des techniques et de la tradition des Arts Martiaux. Avoir fait preuve de la qualité de sa technique et de sa méthode d'enseignement ;
- ✓ **HANSHI** : S'obtient à l'obtention du 8^e Degré MFS, si l'on est en possession du Titre de KYOSHI. Posséder un caractère et une moralité exceptionnels. Qualité reconnue de chef et contributions aux Arts Martiaux. Excellente compréhension des techniques, de l'histoire et de l'esprit du Budo.

Le candidat devra donc remplir le formulaire de demande de MENKYO et devra présenter TOUS les critères ci-dessous :

- ✓ Avoir validé l'examen du grade planché ;
- ✓ Posséder un diplôme d'enseignant au minimum de niveau 3 (BF3 ou plus) ;
- ✓ Etre investi au niveau fédéral depuis au moins trois années ;
- ✓ Proposer un projet de développement fédéral.

La reconnaissance à l'international :

Les titres MFS sont reconnus à l'international.

Un partenariat avec la WIBK WORLD INDEPENDANT BUDO KAI (Fédération internationale) permet de demander une équivalence des diplômes MFS.

Tableau récapitulatif :

	Âge planché	Ancienneté Grade	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
1 ^{er} Degré FSC-F	15 ans	1 an	Bénévole	Kata	100 Pts	Démo
2 ^e Degré FSC-F	17 ans	2 ans	Commissaire Sportif	Kata	100 Pts	Démo
3 ^e Degré FSC-F	21 ans	3 ans	Arbitre	Kata	100 Pts	Démo
4 ^e Degré FSC-F	25 ans	4 ans	Stage Rég.	Kata		Démo
RENSHI-HO	25 ans	0	4 ^e Degré	Mini BF3	Invest Fédé	Projet
5 ^e Degré FSC-F	30 ans	5 ans	Stage Nat.	Kata		Démo
RENSHI	30 ans	0	5 ^e Degré	Mini BF3	Invest Fédé	Projet
6 ^e Degré FSC-F	35 ans	5 ans	Invest/Projet			Mémoire
KYOSHI	35 ans	0	6 ^e Degré	RENSHI	Invest Fédé	Projet
7 ^e Degré FSC-F	40 ans	5 ans	10 ans FSC-F			Invest/Projet
8 ^e Degré FSC-F	50 ans	10 ans	15 ans FSC-F			Invest/Projet
HANSHI	50 ans	0	8 ^e Degré	KYOSHI	Invest Fédé	Projet
9 ^e Degré FSC-F	60 ans	10 ans	20 ans FSC-F			Invest/Projet
10 ^e Dan FSC-F	70 ans	10 ans	25 ans FSC-F			Invest/Projet

Pour ce qui est du tableau général des ceintures de couleurs et celui des grades supérieurs et titres MFS, vous pouvez les consulter sur : <https://www.mixfightingsystem.com>

Document établi par :

FERNANDEZ VINCENT **5^{ème} degré MFS INT**

BERTIN CHRISTOPHE **5^{ème} degré MFS INT**

SOULIER DAVID **4^{ème} degré MFS INT**

En accord avec DRACOS Jean Michel 10^{ème} DAN WIBK